



SA SAINTETÉ LÉON XIII

Le Docteur E. M. De Blois, humblement prosterné aux
 pieds de Sa Sainteté, la supplie d'accorder, à lui,
 au Président, et aux membres actuels de l'Union
Franco-Canadienne de Montréal P.Q.
 la Bénédiction Apostolique et l'Indulgence
 Plénière in "Articulo Mortis" dans sa forme
 usuelle de l'Eglise et prescrite par le Siège
 Apostolique.

Unus Pontifex benignè duxit precibus
 Dat. ex Aedibus Vaticanis die 21 Februarii 1908
 + Im Constantini Archiep. Patiensis